L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1er AVRIL 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en note, dans la page éditoriale, paieront $2 50 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 1er AVRIL.

☞ Pour la liste des navires à destination arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Deux terrains de valeur situés rue Dryades, entre les rues Julia et Girod, Premier District.

Un lot de terre borné par les rues Troisième, Quatrième, Roman et Prieur, Quatrième District.

Quatre terrains faisant face à l'Avenue St-Bernard, Troisième District, l'un desquels forme l'angle de la rue Robertson.

Six terrains situés dans la paroisse St-Jacques, en état.

Par John C. Kuss, constable—à son bureau, au coin de la rue St-Charles et du Commercial Place, le fonds du magasin. Aussi, dans la rue Claiborne, près Common, comptoir et étagères.

Par Alfred Boulguy—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, actions de la compagnie du chemin de fer de Carrollton, de la Banque de l'Union et de la Banque de la Louisiane.

Par A. Fellier—dans sa salle d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par Hoffman & Marks—dans leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et du pays, lingerie, &c.

Par Montgomery, Bros. & Co.—à midi, au No 210 rue St-Louis, beaux meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, en acajou, noyer et chêne; glaces, tapis, &c, et un beau piano en bois de rose. Aussi, à 10 heures, rue Baronne, entre Girod et [illegible], meubles en acajou et en noyer; tapis, glaces, &c. Aussi, sur la Levée, près de la rue de l'Esplanade, à 10 heures, 60,000 pieds bois de cyprès assorti de charpente, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

Propriétés de valeur à l'encan par le Shérif:—Nous appelons l'attention particulière sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par ordre du shérif. Ces ventes comprennent:

Deux terrains de valeur situés rue Dryades, entre Julia et Girod, Premier District.

Un îlet de terre borné par les rues Troisième, Quatrième, Roman et Prieur, Quatrième District.

Quatre terrains faisant face à l'Avenue St-Bernard, Troisième District, l'un desquels forme l'angle de la rue Robertson.

Six terrains situés dans la paroisse St-Jacques en état.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Grande Vente de Marchandises sèches.—MM. Hoffman & Marks vendront aujourd'hui à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, de la rue de Chartres, No [illegible], un grand assortiment de marchandises sèches, étrangères et américaines. L'assortiment est très riche et très varié et mérite pleinement l'attention du commerce. La vente est sans réserve.—Voyez l'annonce.

Deux traités.

Le télégraphe nous a transmis hier deux nouvelles importantes. L'une est la communication officielle faite au Sénat par le Président des Etats-Unis d'un traité conclu avec la Russie pour la cession par cette puissance de toutes ses possessions en Amérique moyennant sept millions de dollars. L'autre annonce comme un fait probable la cession prochaine à la France par la Hollande du grand duché de Luxembourg.

Il n'est guère douteux que le Sénat confirme le traité conclu avec la Russie, car indépendamment des avantages matériels que ce traité présente pour la république fédérale, il satisfait les désirs d'agrandissement des Américains, flatte leur amour-propre et constitue un acheminement vers l'application de la doctrine Monroe, telle qu'elle est actuellement interprétée. Ainsi, tout le continent de l'Amérique du Nord, à l'exception des possessions anglaises, va appartenir aux Etats-Unis. Sur le Pacifique, la Grande Bretagne ne possède qu'une toute petite étendue de côtes qui va se trouver englobée entre le territoire de Washington et les nouvelles possessions acquises par l'Union. C'est une situation de nature à faire naître de nouvelles complications entre les deux pays et conséquemment de nouveaux dangers pour l'Angleterre. Aussi, annonce-t-on de Washington que le ministre anglais a eu de fréquentes communications avec son gouvernement par le câble transatlantique.

Le coup a dû être d'autant plus sensible pour le gouvernement anglais qu'il était plus inattendu. Le cabinet de Londres doit évidemment se demander ce qui a pu motiver cette cession si complaisamment faite. Ce ne peut être une simple considération d'argent qui a pu déterminer la Russie à abandonner un vaste territoire contenant des mines qu'on dit fort riches et des pêcheries d'une grande importance. Déjà sensible à ce bon vouloir des Etats-Unis, elle a voulu acquérir des titres matériels à la reconnaissance de cette république et peut être a-t-elle obtenu l'assurance de sa coopération dans certaines éventualités.

Ce ne sont là que des conjectures, mais en admettant qu'il n'y ait rien de plus qu'une cession à prix d'argent, l'Angleterre ne peut voir d'un bon œil un changement qui va doubler pour elle les périls d'un voisinage dangereux. Les questions de frontières ont toujours été une cause de dissentiments entre les deux pays et les causes de querelles vont se multiplier. On peut voir, en jetant un coup-d'œil sur la carte, que les possessions russes descendent sur la côte jusqu'au canal Dixon, bordant ainsi les provinces anglaises auxquelles il ne reste d'accès à la mer que sur une étendue assez restreinte de côtes.

Le territoire cédé comprend 481,276 milles carrés et une population d'environ 80,000 habitants, dont trois ou quatre mille tout au plus d'origine russe. Le surplus se compose des indigènes des îles, au nombre de dix mille environ et des Esquimaux du continent. Les ressources du pays se composent des mines qui sont peu exploitées, des fourrures et des pêcheries, ressources dont les Américains sauront tirer un bien meilleur parti que les Russes.

La cession de l'Amérique russe aux Etats-Unis peut donner lieu à la révision des traités conclus entre les deux puissances contractantes et la Grande Bretagne, pour la délimitation des frontières et pour les droits respectifs de la compagnie russe pour les fourrures et de la grande compagnie anglaise de la baie d'Hudson. Ce nouveau champ ouvert à l'esprit aventureux de la nation américaine ne tardera pas à amener un rapide développement de son commerce avec la Chine et le Japon, et par suite à accroître considérablement l'importance de sa marine sur le Pacifique et sur toutes les mers qui baignent les côtes de l'Asie. L'Inde se trouvera ainsi rapprochée des Etats-Unis dont l'influence deviendra bientôt dominante dans ces parages. Telles sont les conséquences qu'un premier et rapide examen de la question permet de tirer du fait que nous a brièvement signalé le télégraphe.

En ce qui touche la vente du duché de Luxembourg à la France, nous n'avons à raisonner que sur une probabilité. Nous nous abstiendrons donc aujourd'hui de tirer des conclusions prématurées sur un événement hypothétique et nous nous contenterons de donner à nos lecteurs quelques éclaircissements sur la question.

Le Luxembourg qui avait été occupé presque constamment par la France, de 1793 à 1815, avait été rendu à cette époque par le Congrès de Vienne à l'Allemagne comme état de la confédération germanique mais en l'annexant aux Pays Bas. Après la révolution de 1830 qui sépara la Belgique de la Hollande, il fut un sujet de graves débats entre ces deux pays. Ces débats se terminèrent par le traité d'avril 1839 qui céda toute la partie occidentale comprenant les villes d'Arlon, Neufchateau, Bouillon à la Belgique, et toute la partie orientale, comprenant les villes de Luxembourg, Diekirch, &c., au roi de Hollande. Cette dernière fraction constituant le Grand duché de Luxembourg actuel ne fait pas partie intégrante du royaume de Hollande; c'est une possession particulière du roi, comme le duché de Limbourg, et ces deux duchés faisaient partie de la Confédération germanique récemment dissoute par les armes de la Prusse.

Des discussions se sont élevées depuis entre le roi de Hollande et la Prusse au sujet de l'occupation des forteresses. La Prusse réclamait le droit de tenir garnison dans la forteresse de Luxembourg laquelle ayant succédé aux droits de la Confédération, et cette prétention n'a pas été admise. Voici ce que disait à ce sujet le Mémorial diplomatique.

Aux arguments de la Prusse les Pays-Bas opposent l'article 16 du traité intervenu entre eux le 8 novembre 1816 et annexé au recès général de Francfort du 20 juillet 1819, lequel est ainsi conçu: « La place de Luxembourg étant forteresse de la confédération germanique, et les gouvernements de Prusse et des Pays-Bas ne pouvant en conséquence être censés avoir l'obligation de l'entretenir exclusivement à leurs frais pour la défense commune, la question de son entretien, sous les modifications spécifiées dans les articles précédents, est expressément réservée aux discussions de la diète. » Le roi des Pays-Bas soutient que la place de Luxembourg ayant cessé d'être forteresse fédérale, la Prusse ne saurait plus revendiquer le droit de garnison, qu'elle n'avait exercé qu'au nom et par délégation de la confédération germanique.

Malgré ces réserves, la Prusse ne s'est pas bornée à augmenter le nombre des troupes qu'elle maintient dans la place de Luxembourg; elle a, en outre, mis Sa Majesté néerlandaise en demeure de contribuer à leur entretien, en invoquant ce même article 16 que nous venons de citer. C'est alors que le cabinet de La Haye a cru devoir en appeler aux signataires de l'acte final de Vienne; mais le comte de Bismark, ne voulant pas sans doute se mettre sur les bras une nouvelle complication qui pût devenir très grave, a viré de bord et insinué l'opportunité de laisser la question dans le statu quo jusqu'à ce que la confédération allemande du Nord ait décidé si elle consentait à prendre à sa charge les frais de l'occupation de la place de Luxembourg par les Prussiens.

Le différend est donc suspendu d'un commun accord; mais il paraît peu probable qu'il puisse être définitivement vidé sans l'intervention de l'aréopage européen.

Quoiqu'il en soit, la Hollande arme ses forteresses, hâte la transformation de ses fusils et opère la concentration des diverses flottilles de la marine militaire.

D'un autre côté, nous lisons dans l'Indépendance belge du 7 mars ce qui suit:

Le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas vient de déclarer, à l'occasion de la discussion du budget dans la seconde Chambre des Etats-Généraux, que la Prusse n'a fait aucune des démarches dont on a parlé, et que notamment elle n'a pas mis en avant la prétention de désarmer ou de démanteler les forteresses de la Meuse. Toutefois, le ministre est d'avis que, en vue d'éventualités possibles, le pays doit être préparé à tous les sacrifices qu'exige la défense de son intégrité et de son indépendance. Du reste, aucune puissance européenne, suivant la déclaration formelle du ministre, n'a élevé des prétentions que la Hollande pût considérer comme une menace.

Les choses ont, il paraît, marché depuis cette époque. Nous avons publié, il y a quelques jours, deux dépêches transatlantiques que nous croyons utile de reproduire ici:

Berlin, 23 mars.

Le roi de Prusse a réussi à conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Wurtemberg. Un des articles du traité, comme dans les traités avec Bade et la Bavière, porte qu'en temps de guerre la Prusse commandera les armées confédérées des deux pays.

La conclusion de ces traités avec Bade, le Wurtemberg et la Bavière, qui livrent à la Prusse les forces militaires de ces trois pays, a vivement excité le mécontentement de la France. On attribue à ce sentiment les efforts de l'empereur Napoléon pour établir une confédération entre la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse, confédération dirigée au moins défensivement contre la Prusse.

Bruxelles, 24 mars.

On annonce officiellement que le roi Léopold n'entrera pas dans la confédération proposée avec la France, la Hollande et la Suisse.

Aujourd'hui, le télégraphe transatlantique nous annonce comme probable la vente prochaine du grand-duché de Luxembourg à la France. Ce duché est complètement séparé du royaume de Hollande et constituait en cas de guerre une possession difficile à défendre. Il devait être absorbé soit par la Prusse soit par la France.

Cette nouvelle acquisition de territoire par la France serait incomplète si elle ne devait pas comprendre la partie du Luxembourg qui appartient à la Belgique, et ceci nous explique le refus de cette dernière puissance d'entrer dans la confédération proposée. Il y a eu dernièrement dans le Luxembourg belge des manifestations françaises qui ont dû être provoquées dans le but de préparer les esprits à une annexion. Et un télégramme transatlantique nous informe que des placards hostiles à la Prusse viennent d'être affichés à Luxembourg même, encore occupé par une garnison prussienne. Il est donc probable que la cession annoncée ne sera que le prélude d'un remaniement complet de territoire sur les frontières septentrionales de la France. Y aura-t-il guerre ou laissera-t-on la Prusse s'agrandir encore en Allemagne pour acheter son consentement, c'est ce que l'avenir nous apprendra! La Belgique aura beau recourir à la Grande Bretagne, elle n'en obtiendra que des paroles, la politique anglaise étant de ne pas s'opposer par les armes aux changements qui peuvent survenir en Europe.

Théatre de l'Opéra.—Nous avons le regret d'annoncer que, par suite de l'indisposition de madame Cattinari et de M. Boetti, le directeur de la compagnie italienne est obligé de cesser ses représentations.

Comme il n'y aura pas de représentation ce soir, l'administration du théâtre prévient les abonnés du lundi que leurs places leur seront réservées pour mardi.

Mardi on donnera la troisième représentation de La Famille Benoiton, qui a obtenu un si grand et si légitime succès jeudi et hier.

—On peut obtenir des porcelaines, des cristaux, du plaqué et autres articles de ménage à très bas prix chez Levi, Navra & Co 174 rue du Canal.

Articles de ménage.—Nous signalons à l'attention du commerce et des familles l'annonce de l'importante maison Levi & Navra, établie depuis longtemps, rue Poydras, No 171. Cette maison importe et manufacture, à la Nlle-Orléans, une immense quantité d'articles de ménage, tels que: porcelaines, faïence, verrerie, coutellerie, et tout ce qui concerne la fourniture d'une maison. Ils reçoivent aussi des poêles et des fourneaux de cuisine des meilleures manufactures. Ils ont obtenu, à l'exposition de la Louisiane, plusieurs prix pour différents articles faisant partie de ceux qu'ils manufacturent eux-mêmes, tels que les articles en tôle, vernis, en étain, et leur fameux filtre pour clarifier l'eau du Mississipi.

Nous appelons particulièrement l'attention du commerce et des familles du Second et Troisième Districts sur le nouveau magasin que MM. Levi, Navra & Co viennent d'ouvrir, comme succursale de leur établissement de la rue Poydras. Ce nouveau magasin est situé rue du Canal, No 174, entre les rues Baronne et Philippa, au centre des affaires. On y trouvera un choix considérable de tous les articles énumérés plus haut et détaillés dans l'annonce, à des prix aussi réduits que ceux de n'importe quelle maison d'importation des Etats-Unis, sans en excepter New York.

—Les familles sont invitées à examiner l'immense assortiment d'articles de ménage contenu dans le nouveau magasin de MM. Levi, Navra & Co, rue du Canal 174. Bon marché et bonne qualité, telle est leur devise.

Journaux.—Nous remercions M. A. Simon de Penvoi qu'il nous a fait de l'Indépendance belge hebdomadaire du 7 mars, de diverses publications spiritualistes de Chicago et du "Jewish Messenger" de New York. Son dépôt de journaux est rue Baronne, No. 85.

Avis aux Fumeurs.—Nous appelons l'attention des amateurs de cigares de la Havane sur les annonces de M. F. A. Gonzales. Il a reçu des cigares frais des célèbres marques La Escepcion et Figaro, et des cigarettes de la Havane qu'il détaille à 15 cents le paquet. Il a 200,000 cigares des meilleures marques à vendre en gros et en détail à ses magasins, 2 rue Carondelet et encoignure Union et Carondelet.

MM. Levi, Navra & Co grands importateurs de porcelaines et articles de ménage, viennent d'ouvrir rue du Canal 174 une succursale importante de leur établissement de la rue Poydras.

L'ITALIEN EN ORIENT.

Nous rapportions hier, d'après la France, le bruit suivant lequel l'Italie serait appelée à jouer en Orient le rôle de libératrice des Grecs. La nouvelle suivante, que nous trouvons dans un autre journal, semble indiquer des préparatifs belliqueux:

Les journaux de Florence annoncent que l'escadre italienne d'évolutions, sous les ordres de l'amiral Riboti, se rendra, vers le milieu du mois, dans les eaux du Levant, afin d'être en mesure de protéger les nationaux italiens partout où la nécessité s'en fera sentir. Il semble résulter de ces dispositions que le gouvernement italien, assez bien informé de la situation en Orient, y prévoit de prochaines et graves complications. En effet, l'Italie, qui approche des régions officielles, prévoit un mouvement général, non seulement en Thessalie et en Epire, mais aussi en Syrie et en Anatolie. Le gouvernement grec, dit l'Italie, a fait savoir qu'il ne sera bientôt plus maître de résister au sentiment national.

Amérique du Sud.—Nous lisons dans un journal de New-York:

A propos de quelques difficultés qui ont surgi entre le ministère britannique et le gouvernement de Bogota, les Anglais ont saisi le steamer colombien Colombia et ont menacé de bombarder Carthagène. Ils ont immédiatement obtenu satisfaction.

On s'occupait beaucoup à Panama des mystérieuses allées et venues du vapeur Meteor. C'est ce bâtiment qui fut jadis l'objet de tant de controverses juridiques à New-York. Il a paru en Australie, et il doit aller rejoindre de là l'escadre péruano-chilienne.

Trois navires américains ont pris feu par accident dans le port de Valparaiso: deux ont été totalement brûlés.

La révolution continue dans la province argentine de Mendoza.

N'oubliez pas d'aller visiter le nouveau magasin de Levi, Navra & Co 174 rue du Canal, pour examiner leur assortiment à bon marché.

Incendie du Winter Garden.

Nous lisons dans le Courrier des Etats Unis du 25 mars:

Samedi matin, un incendie désastreux a détruit le théâtre de Winter Garden, à New York, et causé des dégâts considérables au Southern Hotel, autrefois Lafarge House, dont il formait une dépendance. L'alarme a été donnée à 8 heures 40 minutes par des ouvriers menuisiers, qui ont découvert le feu sous la scène. En un instant les flammes ont envahi tout le théâtre, et il fut évident que rien n'échapperait à la destruction. Les pompiers, accourus en toute hâte, ont pénétré dans le vaisseau et ont commencé à l'inonder; mais ils en ont été bientôt chassés par l'intensité de la chaleur, et ont dû réunir leurs efforts pour préserver l'hôtel et les maisons voisines.

A neuf heures, la conflagration avait pris un développement gigantesque, et présentait un spectacle d'une effroyable grandeur. D'immenses volumes de fumée, chassés et rabattus par un fort vent de N. E. emplissaient Broadway et les rues adjacentes. Tandis que les pompes à vapeur lançaient des torrents d'eau, la police, assistée d'un grand nombre de citoyens, et la patrouille de sûreté des compagnies d'assurances, travaillaient activement à déménager l'hôtel ainsi que les maisons menacées, Tremont House, notamment, et les magasins occupant les rez-de-chaussées sur Broadway. Le tout était emporté au loin, ou entassé à mesure sur le trottoir de l'autre côté de la rue.

A 9 h. 15 minutes, la toiture du théâtre s'est effondrée avec un terrible fracas, et l'air fut rempli d'une énorme hauteur de flammèches, de cendres et de fumée. Ce fut un bonheur, car le toit de l'hôtel commençait à flamber, et la proximité du foyer principal ne permettait pas d'approcher assez près pour combattre le progrès du feu. Quand l'air s'éclaircit, il devint possible de [illegible] et on parvint à sauver [illegible]. Tremont House prenait feu aussi par le haut, mais on réussit à le préserver. Quelques minutes plus tard, le mur de derrière du théâtre s'écroula et écrasa en partie une maison de bois occupée par un barbier.

Depuis ce moment jusqu'à midi, les pompiers ont continué à protéger le voisinage, et à cette dernière heure il n'y avait plus aucune crainte; la ruine était terrible, mais elle était limitée. L'hôtel était sauvé, au prix, il est vrai, de bon nombre de meubles, de lits et de tapis, noyés par l'eau des pompes.

Les pertes sont considérables. Elles peuvent être évaluées, en gros, à $250,000. Le théâtre et l'hôtel appartiennent à la succession Lafarge, de même que la plus grande partie du décors et le principal mobilier. La part de dommages à la charge de cette succession peut être d'environ $125,000. Le reste se partage entre les locataires de l'hôtel, d'une part, pour les nouveaux aménagements et les augmentations qu'ils ont faites récemment à l'ameublement, et d'autre part entre MM. Edwin Booth et W. Stuart, locataires et directeurs du théâtre de Winter Garden. Sur cette partie, rien n'était assuré. Rien n'a été sauvé. Edwin Booth perd une collection de costumes ayant une valeur de près de soixante mille dollars, dit-on, sans parler de divers objets précieux qu'il tenait de son père, ou de la libéralité des admirateurs de son talent. Il est en outre de moitié avec M. Stuart dans la propriété de nouveaux décors et des accessoires, livres &c.

Plusieurs autres acteurs ont aussi perdu des objets de valeur, variant de $3,000 à $100. Mme Methua Scheller, notamment, avait une superbe garderobe qui n'était pas assurée.

On n'a encore aucune opinion arrêtée sur l'origine du feu; M. Booth et M. Stuart l'attribuent à un incendiaire. D'autres personnes pensent qu'il a pu être causé par quelque étincelle provenant de l'incendie de Rome, représenté à la fin de la tragédie de Brutus, jouée la veille, et qui aurait couvé pendant la nuit. Un acteur, M. Leffingwell, affirme avoir senti, pendant la représentation, vers neuf heures, une odeur de chiffons brûlés, que plusieurs autres personnes auraient sentie comme lui. En résumé, on n'a encore rien découvert de positif.

Personne n'a péri. M. Stuart, qui couchait dans l'établissement, était encore couché quand l'alarme a été donnée. Il n'a pris que le temps de passer son pantalon pour courir à l'endroit d'où partaient les cris; le développement des flammes a été si rapide qu'il lui a été impossible de regagner sa chambre pour achever de se vêtir et prendre sa montre, qu'il avait laissée avec son portefeuille sur sa table de toilette.

Un monsieur a failli être écrasé sur le trottoir par la chute d'une partie de la toiture de zinc de l'hôtel, arrachée par les pompiers. Son chapeau a été enlevé de sa tête et aplati à côté de lui; mais il n'a pas eu même une égratignure.

Un des menuisiers qui étaient dans le théâtre a été presque asphyxié, et n'a échappé à la mort qu'en tombant contre une fenêtre qui s'est brisée par le choc et a laissé pénétrer l'air extérieur jusqu'à lui. Il a repris ses sens et a pu se sauver; mais il est tombé sans connaissance en franchissant le seuil de la porte, sur Mercer street.

Quelques pompiers se sont coupés les mains avec des fragments de zinc des toitures.

Le « Winter Garden » a une place dans l'histoire de l'art dramatique à New York. C'est là que Julien a donné les concerts qui ont eu tant de succès. C'est là que Jenny Lind a conquis sa gloire. L'établissement portait alors le nom de « Trippler Hall » de celui de son fondateur. Brûlé une première fois, puis reconstruit sous le nom de « Laura Keene's Varieties », il a passé ensuite entre les mains du célèbre Burton, qui s'y est ruiné; puis dans celles du dramaturge anglais Dion Boucicault, qui y a fait représenter plusieurs de ses œuvres; puis, enfin dans celles de M. Stuart, qui s'est récemment associé les acteurs Booth et Clarke pour son exploitation. La plupart des notabilités du théâtre y ont passé, et bien que son emplacement commence à être un peu bas dans la ville, sa disparition laissera un vide regrettable, tant à cause de son importance actuelle, qu'à raison des souvenirs intéressants qui s'y rattachent.

Le « Winter Garden » est le Quatrième théâtre qui brûle à New-York depuis un an et demi. Barnum a brûlé le 13 juillet 1865; l'Académie de Musique le 22 mai 1866; le New Bowery le 18 décembre de la même année; et le Winter Garden, enfin, le 23 mars 1867.

—Ceux qui veulent monter leur ménage peuvent le faire à bon marché en allant chez Levi, Navra & Co, 174 rue du Canal, entre Baronne et Philippa.

LA POLITIQUE RUSSE.

Les dépêches du prince Gortschakoff, dont nous avons donné hier un résumé succinct ont paru dans le Moniteur. Voici le résumé qu'en donne un journal:

La première dépêche russe, datée du 20 août, proclame tout simplement un régime international nouveau. S'il fallait qualifier l'ère nouvelle que cette dépêche inaugure, on pourrait l'appeler l'ère du mépris des traités.

« Notre auguste maître, c'est ainsi que s'exprime le prince Gortechakoff, n'a pas l'intention d'insister sur les engagements généraux des traités qui n'avaient de valeur qu'en raison de l'accord existant entre les grandes puissances pour les faire respecter, et qui aujourd'hui ont reçu par le manque de cette autorité collective, des atteintes trop fréquentes et trop graves pour ne pas être invalidés. »

C'est y mettre très peu de façon,—un peu trop peu à notre avis.—Cette lettre de faire part de la réédification de Sébastopol et du rétablissement de l'omnipotence russe dans la mer Noire a dû paraître sommaire même à des gens dont le parti est pris de ne pas se montrer trop chatouilleux. Bien que faite avec cet incroyable laisser-aller, il est manifeste que cette constatation de l'abolition des traités est l'objet principal de cette communication du gouvernement russe. Les réclamations en faveur de Candie s'y trouvent, mais à l'état de hors-d'œuvre. Cette dépêche a été adressée collectivement à la France et à l'Angleterre.

Les deux autres ne sont plus des déclarations de principes, ce sont de véritables lettres d'affaires; celles-là s'adressent à l'Angleterre seule. Dans la crise politique qui se prépare en Orient, le cabinet russe "désire avant tout pouvoir marcher d'accord avec le cabinet de Saint-James." La Russie aime à rendre ce témoignage à l'Angleterre qu'elle "l'a toujours trouvée préoccupée au moins au même degré de l'amélioration du sort des races chrétiennes que du maintien de l'intégrité de la Porte."

"Dans le vague qui plane sur les dispositions des divers cabinets" le ministre des affaires étrangères russe estime qu'il n'est pas encore à propos de formuler une proposition quelconque; mais ce à quoi il tient avant tout, c'est de s'entendre avec l'Angleterre. "Nous nous féliciterions si une entente pouvait s'établir avec Sa Majesté Britannique."

Dans la dernière dépêche, toujours adressée à l'Angleterre, le gouvernement russe formule son projet: l'autonomie des population chrétiennes de l'Orient. Tout ce que la Russie veut accorder à la Porte c'est une sorte de lien de vasselage.

C'est sur ce terrain que se plaçait le 23 novembre le prince Gortschakoff, et sur ce terrain "le cabinet de Vienne paraissait vouloir le joindre."

Tels sont les points les plus remarquables de ces importants documents. Un point remarquable aussi, c'est que le nom de la France ne s'y trouve pas même prononcé.

Il est évident, cependant, que ce ne peut être de parti pris que le gouvernement français a été laissé en dehors. D'autres négociations, selon toutes probabilités, se poursuivaient directement entre Paris et Saint Pétersbourg. Les déclarations que les ministres ont dû faire à la Chambre, à propos de l'interpellation des affaires étrangères, nous fixeront sur ce point.

—Un nouveau magasin vient d'être ouvert rue du Canal No 174 par Levi, Navra & Co. On y trouvera à très bon marché un grand choix d'articles de ménage.

On écrit d'Athènes, le 1er mars:

La mission spéciale envoyée en Amérique s'est définitivement mise en route dimanche dernier. M. Renières, le compatriote et l'ami du général Kalergis, l'accompagne jusqu'à Paris et poussera jusqu'à Londres, muni, dit-on, d'instructions relatives à un prochain emprunt pour le compte de la Grèce, et probablement aussi, chargé, en particulier, de s'entendre avec les comités philhellénistes de France et d'Angleterre.

—M. Jules Claretie raconte dans l'Illustration une histoire bien féminine.

Les cabriolets venaient d'être mis à la mode; c'était sous Louis XV, et le bon ton voulait que toute femme conduisît son véhicule elle-même. Quelle confusion! Les plus jolies mains étaient peut-être les plus malhabiles, et de jour en jour les accidents devenaient de plus en plus nombreux. Le roi manda, je crois, M. d'Argenson, et le pria de veiller à la sûreté des passants.

—Je le ferai de tout mon cœur, sire, dit l'autre, mais voulez vous que les accidents disparaissent tout à fait?

—Parbleu!

—Laissez-moi faire.

Le lendemain une ordonnance était rendue, qui interdisait à toute femme ou dame de conduire elle-même son cabriolet, à moins qu'elle ne présentât quelque garantie de prudence ou de maturité, et qu'elle n'eût, par exemple, l'âge de raison,—trente ans.

Deux jours après, aucun cabriolet ne passait dans la rue conduit par une femme. Il n'y avait pas dans tout Paris une Parisienne assez courageuse pour fouetter publiquement ses chevaux et pour avouer qu'elle avait trente ans.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Le traité russe.

Refus de ratification par le Sénat.

Sumner et Wilson jaloux de Seward

Incendie d'un grand hôtel à Saint-Louis.

Perte $700.000.

Nouvelles par le câble.

Révolution menaçante en Espagne.

Les libéraux y rêvent la république.

Placards contre la Prusse dans le Luxembourg.

On y demande l'union avec la France.

Opposition contre le Cabinet en Angleterre.

Condamnation du bill de réforme.

Le Pape et les troupes italiennes.

Bruxelles, 31—Des placards hostiles à la Prusse et favorisant l'alliance avec la France sont postés dans les rues de Luxembourg. Le commandant prussien de la forteresse de Luxembourg se plaint de cette insulte.

Londres, 31 mars—Une dépêche de Belgrade dit que le prince de Servie est parti pour Constantinople.

Washington, 31—Mme Jefferson Davis est à Baltimore.

On suppose que la session exécutive du Sénat durera deux semaines. Nombre de représentants resteront pour surveiller les nominations.

La signature par le Président des actes qui donnent à Brownlow 10,000 fusils et des accoutrements et qui suspendent le paiement de l'indemnité pour les esclaves enrôlés, donne lieu à des commentaires. La Chronicle conclut un paragraphe en disant: Nous commençons presque à croire que le Président a laissé le Congrès tranquille et qu'en bon citoyen il veut obéir à ses supérieurs et apprendre aux autres à le faire.

L'association du monument de Lincoln s'est organisée avec l'hon. Vauborn et Fred Douglas, comme directeurs pour New-York, et Nathan C. G. Taylor, pour le Tennessee.

L'allocation pour allumer les lampes des rues de la capitale a échoué à la Chambre.

L'hon. Reverdy Johnson a pris une position résolument hostile à la convention constitutionnelle du Maryland ordonnée par la législature du Maryland.

L'acquisition des possessions américaines de la Russie a produit une excitation considérable et beaucoup d'exultation parmi les Californiens et autres habitants du Far West. C'est regardé comme un très rude coup au domaine du Canada. Cette acquisition a son origine dans une pétition de l'Assemblée législative du territoire de Washington, engageant le gouvernement à obtenir de la Russie (le droit) de permettre à nos navires pêcheurs de visiter les ports et les havres de ses possessions pour avoir du combustible, de l'eau, des provisions, et pour s'y faire réparer et aussi pour y déposer les marins malades. Le mémoire porte la date du 10 janvier 1866.

Jasper Blackburn, éditeur de l'Iliade d'Homère, part demain avec l'ordre dans sa poche de publier les lois et traités.

On dit que Thomas A Bayard succédera à M. Riddle au Sénat des Etats-Unis.

New York, 31—Le steamer Francis Wright, expédié pour Key West, est échoué dans le port. Il sera obligé de se décharger pour se remettre à flot.

Havane, 22 mars.—Une proclamation révolutionnaire signée par nombre d'éminents citoyens a été reçue d'Espagne, faisant appel à toutes les classes contre la reine qu'ils veulent renverser pour établir la république.

New York, 31—Le steamer Frances Wright a pu se décharger sans décharger et a poursuivi son voyage.

Arrivé, le steamer Missouri de la Nouvelle-Orléans.

Washington, 31—On dit confidentiellement que le sénat ne ratifiera pas le traité russe. Cette affaire est regardée par les Radicaux comme un tour de Seward pour gagner de la popularité. Wilson et Sumner disent que le traité recevra à peine un vote respectable.

On doute très peu de la confirmation de Rousseau.

New York, 31—La Ville de Paris et l'Hermann sont arrivés. Leurs nouvelles confirment le calme inaltéré qu'il s'est fait remarquer le jour de St-Patrick en Irlande et à Liverpool.

La princesse de Galles va un peu mieux, mais sa santé est encore très débile.

Lawe et les partisans du gouvernement sont opposés au bill de réforme de Derby. Les journaux libéraux, y compris le Times, disent tous qu'il y a peu de chance pour le bill, et conseillent l'abandon du principe d'égalité immédiatement, cette proposition seule étant fatale à tout le plan.

E. G. Sequier, nommé pour agir comme commissaire à l'exposition de Paris, avait été arrêté pour quelques obligations qui se rattachent à son ancien projet inter-océanique et détenu comme parjure au chateau de Lancaster.

On rapporte que le Pape consent à permettre aux troupes italiennes d'entrer dans ses Etats pour aider les troupes pontificales à venir à bout des brigands, mais Antonelli s'oppose à la proposition.

On annonce que l'empereur de Russie a amnistié les Français exilés en Sibérie pour complicité dans la dernière rébellion polonaise.

Dans le parlement allemand du Nord des amendements à la rédaction de la Constitution, proposant la liberté de la presse et le droit de réunion publique ont été rejetés.

Le 21 Gladstone a convoqué une assemblée des membres libéraux de la Chambre des Communes. On croit que c'est pour arrêter un plan d'opposition au bil de réforme du gouvernement.

St Louis, 31—L'hôtel Lindell, la plus grande bâtisse de son genre sur le continent sinon du monde, a été totalement détruit par le feu, hier soir. Il y a beaucoup de mystère sur l'origine du désastre, mais le fait paraît assez bien avéré que l'incendie a commencé par le cinquième étage. La bâtisse appartenait à la succession de Henry Ames & Co, Edward étant le représentant. L'hôtel avait coûté un peu plus de $900,000. Il avait été acheté par Henry Ames & Co, deux ou trois après l'ouverture de l'établissement, pour la somme de $310,000. La perte en meubles et en autres choses est de $300,000, sur quoi une assurance de $100,000. Les voyageurs ont perdu pour $100,000 d'effets. La perte en provisions dans les magasins, au-dessous de l'hôtel est de $50,000. Nombre de citoyens ont déjà exprimé la détermination de le rebâtir.

Le steamer Tripoli est parti le 20 de Queenstown pour New-York, avec un grand nombre de passagers.

—Le Post de Londres dit que le gouvernement a reçu des dépêches de Zanzibar disant que les marchands arabes ne croient pas au rapport de la mort de Livingston.

Une proclamation a été lancée à Rome (le 20) offrant une récompense de 600 scudis pour la capture de chaque chef de bande.

CHRONIQUE LOCALE.

Achat de Terrains.—On nous assure que l'ancien Dépôt du chemin de fer de Carrollton, sur la place de Tivoli, a été acheté par les Maçons et les Odd-Fellows réunis. Ces derniers vendraient leurs terrains sur la place Lafayette et bâtiraient une salle sur le nouvel emplacement. Les Odd-Fellows ont parfaitement le droit de vendre, d'acheter et de bâtir comme ils l'entendent; mais comme, leur salle servait à beaucoup de réunions indépendantes, de bals et de concerts, ce qui leur procurait un bon revenu, on aurait pu penser que leur intérêt était de la rebâtir sur le même local. Qui ira jamais au bal ou au concert vers la place de Tivoli, excepté les voisins immédiats, qui ne sont pas fort nombreux, car la population en cet endroit est assez clair-semée.

Terrains de Ville.—Le conseil de ville après avoir favorisé des mesures qui, si elles sont mises à exécution, ne pourront que nuire au crédit de la ville, pense maintenant à rétablir ce crédit en faisant vendre à l'encan toutes les propriétés vacantes de la ville et qui ne sont pas nécessaires pour le service public. Il paraît qu'à la prochaine séance un alderman compte présenter une résolution pour charger le voyer de lever les plans de tous ces terrains afin qu'ils soient vendus le plus tôt possible, le montant qui en proviendra devra être appliqué au rachat des billets. Nous trouvons excellent le proverbe "qui paye ses dettes s'enrichit", mais il faut le pratiquer. Or, nous nous rappelons que les terrains de batture devaient être vendus pour amortir une grande partie des billets de ville; que ces terrains ont été vendus en effet et que l'argent ($600,000) qu'ils ont rapporté a été absorbé tout entier pour frais de réparation ou de construction de débarcadères et non pour faire rentrer une circulation de papier qui a doublé depuis cette époque.

Il en sera de même encore pour les terrains qu'on veut vendre maintenant, les seuls qui restent à la ville, et qui répondent de l'ancienne dette consolidée qu'on oublie un peu trop, laquelle dette en y comprenant les bons des chemins de fer ne s'élève pas à moins de 10 millions et que nous devons payer à des échéances fixes. Le Conseil, au lieu de penser à aliéner les derniers biens disponibles de la ville, ferait bien de revenir sur leur acceptation du bill de légalisation et de taxe additionnelle et alors il ne serait nullement besoin d'avoir recours à des mesures extrêmes pour sortir des mauvais pas où nous sommes, et où le Conseil de ville nous a plongés plus profondément qu'aucun événement de la guerre.

Pluie.—Hier matin, les rues de la ville ont été lavées par une pluie véritablement torrentielle. On n'y voyait plus de rigoles mais des torrents qui auraient porté bateaux. Il a dû être fort difficile pour les jardiniers et les bouchers d'arriver à leurs marchés respectifs. Nous plaignons les jardiniers qui cultivent les derrières de la ville; leurs carrés ont dû être noyés et il est fort à craindre que les plantations du printemps en aient irrémédiablement souffert.

Vols.—John Ghear (?), accusé d'avoir pris dans la maison de M. Edward, No 84, rue Dryades, un lot complet d'argenterie de table, a été arrêté hier dans le Premier District. Il a été surpris ayant en sa possession l'argenterie en question.

Pat Moran a aussi été arrêté pour avoir eu en possession des articles supposés volés.

Aussi James Ryan et James Shaughnessy accusés par le capitaine Bassett du steamboat National, d'avoir volé à bord de ce bateau une guêtre et une caisse de tabac.

LA CONDAMNATION DE M. DE GIRARDIN.

Une correspondance de Paris du 5 mars, adressée à l'Indépendance Belge, expliquait ainsi les poursuites dirigées contre M. de Girardin:

C'est demain, comme vous le savez, que le procès de M. de Girardin vient devant la sixième chambre. Comme tout ce qui se rattache à cette affaire excite vivement l'attention publique, je vous donne, le concernant un détail qui me vient d'une source fort autorisée et qui, en outre, offre un véritable intérêt.

Le soir même où parut l'article qui est incriminé, l'Empereur, après avoir lu le journal la Liberté, faisait appeler MM. Rouher, Baroche et Lavalette. M. Rouher n'ayant pas encore pris connaissance de l'article en question, fut prié d'en faire lecture à haute voix.

L'Empereur se montrait fort ému, fort agité. Il semblait résulter de ses paroles qu'il en était venu à regretter la voie libérale dans laquelle il avait fait entrer son gouvernement. On put même craindre un moment qu'il pût être amené à faire retirer les projets sur la presse et le droit de réunion.

La conversation qui s'établit entre lui et ses conseillers eut pour effet de calmer le souverain. Il accueillit très bien la remarque faite par M. Rouher et appuyée par les deux collègues du ministre d'Etat, qu'un retour en arrière pour un fait isolé, quelque grave que pût être considéré le fait, produirait une impression très fâcheuse dans le pays.

On décida donc simplement que l'article de la Liberté serait déféré à la justice.

M. de Girardin était mandé le samedi devant M. de Gonet, juge d'instruction. A la demande du juge de lui donner des explications sur le langage qui lui était reproché, M. de Girardin répondit qu'il n'avait absolument rien à répondre.

Aussitôt après cet interrogatoire, copie en fut envoyée aux Tuileries. L'Empereur, assure-t-on, s'attendait à trouver dans le procès verbal des atténuations, des explications de la part de l'écrivain, qui auraient pu permettre d'arrêter l'affaire à son début. On lui prête même cette parole au prince Napoléon: "Je ne veux pas faire de M. de Girardin un martyr."

Mais quand on reçut un interrogatoire en blanc, on abandonna toute pensée de ménagement, et ordre fut donné de continuer les poursuites. Ce n'est que vers dix heures du soir que M. de Girardin reçut sa citation, et vers onze heures que M. Serrière, imprimeur, reçut le même acte.

Voici maintenant ce que M. de Girardin dit à propos de sa condamnation dans la Liberté:

La sixième chambre de la police correctionnelle de Paris a prononcé ce matin le jugement qu'après une heure trois quarts de délibération elle n'avait pu rendre hier.

L'auteur des innombrables articles qui parurent du 29 octobre au 19 décembre 1848, articles qui ne l'empêchèrent pas cependant d'être banni de France le 9 janvier 1851 par le même décret qui bannissait MM. Thiers, de Rémusat, Jules de Lasteyrie, Duvergier de Hauranne, le général de Changarnier, le général de Lamoricière, le général Bedeau, le général Leflo, le général Laidet, tous membres de l'assemblée nationale, tous inviolables aux termes de la constitution jurée, l'ancien représentant du peuple, le rédacteur en chef de la "Liberté", l'inculpé d'avoir publié, le 1er mars 1867, l'article intitulé: Des Destinées meilleures, M. Emile de Girardin a été condamné, sous le règne de Napoléon III, Empereur des Français, au maximum de l'amende.

Le condamné a fait immédiatement appel. Mais devant la juridiction supérieure, ce ne sera plus lui qui, seul, se défendra; il aura le concours des membres les plus éminents du barreau de Paris, qui sont d'avis que, par des mémoires pénétrés, jusqu'à la dernière limite et à la dernière heure, il n'avait pu cru devoir accepter.

La poursuite dont il a été l'objet, en exécution des termes de l'article 4 du décret du 11 août 1848, décret qui laissait dire impunément, en mai 1851, que la forme gouvernementale VINGT-SEPT FOIS ACCLAMÉE par le représentant du suffrage universel, avait été "FILOUTÉE." décret réservant, reconnaissant, proclamant de la manière la plus expresse "le DROIT DE DISCUSSION et DE CENSURE des actes du pouvoir exécutif et de ses ministres," — cette poursuite et cette condamnation, le mettant au nombre des ennemis systématiques du pouvoir impérial, lui créent fatalement une situation nouvelle.

Cette situation nouvelle rend désormais impossibles des amitiés et des relations qui remontaient à vingt années, et qui, aux prises avec les épreuves, n'avaient pas changées, mais les avaient souvent tempérées.

Si douloureux que soit le déchirement, il ne saurait hésiter entre une situation douloureuse et une situation fausse, qui serait appelée logiquement à le devenir de plus en plus chaque jour par la pente des choses qu'il calcule et le courant des événements qu'il prévoit. La cruelle blessure qu'il vient de recevoir est de celles qui, sous peine d'étendre la responsabilité jusqu'à la solidarité, exigent, sans hésiter, l'amputation.

EMILE DE GIRARDIN.

Edition d'hier.

LA CONSOLIDATION DE LA DETTE.

Depuis quelque temps, les financiers grands et petits semblent se donner le mot pour présenter au gouvernement fédéral ou au Congrès des plans de consolidation de la dette. La plupart de ces plans ne résistent pas à l'analyse, soit qu'ils ne tiennent pas compte des nécessités de la situation, soit qu'ils soient totalement en désaccord avec les principes les plus élémentaires de l'économie politique. Toutefois, nous trouvons dans le Banker's Reporter un projet de politique financière qui nous paraît digne d'attention.

Le Reporter admet d'abord que le papier-monnaie est un fléau dont il importe de se débarrasser le plus promptement possible. Il ne pense que l'on puisse demander de bonne foi le maintien indéfini du système actuel, ceci est telle ment évident que toute démonstration semble superflue. Enfin, notre confrère ne croit pas que l'on puisse arriver à la reprise des paiements en espèces, sans retirer le papier monnaie de la circulation, et par la seule augmentation de la production. Il fait remarquer qu'en 1860, année de grande prospérité, il n'y avait en circulation que $207,102,000 de billets de banque et $200,000,000 d'espèces, et qu'il est impossible d'admettre que la circulation actuelle de neuf cent millions de billets de toute espèce soit jamais proportionnée aux besoins de commerce.

Voici ce que propose le Reporter pour arriver à la consolidation du papier-monnaie et à la prompte reprise des paiements en espèces.

1. Retirer mensuellement de la circulation ainsi que le prescrit la loi du 12 avril 1866, quatre millions de greenbacks. Au besoin, vendre chaque mois la quantité nécessaire d'or pour obtenir ce montant en papier.

2. Activer la conversion des seven thirties (billets remboursables en trois ans et n'ayant pas cours forcé) en bons 6 p. c. à longue échéance.

3. Employer les cinquante millions de certificats de l'emprunt temporaire à 3 p. c. autorisé par la loi du 3 mars 1867, au rachat des billets à intérêts composés, en choisissant de préférence ceux qui échoient cette année.

4. Affecter tous les fonds disponibles au rachat des seven thirties et des billets à intérêts composés.

5. Pour rendre plus prompt et plus certaine la reprise des paiements en espèces, retirer de la circulation cinq pour cent du montant des billets des banques nationales, soit quinze millions. Les deux cent quatre vingt-cinq millions restants seraient aussi mieux garantis qu'ils ne le sont. Donner de plus au secrétaire du Trésor les pouvoirs nécessaires pour contracter un emprunt temporaire en espèces, en Europe et aux Etats-Unis, afin de fournir au Trésor tout l'or dont il pourrait avoir besoin pour reprendre les paiements en espèces. Par ces moyens, on arriverait dans un très court délai à faire circuler librement l'or et l'argent dans le pays, sans provoquer de crise financière dangereuse.

(Messager.)

L'espoir des radicaux—Nous lisons dans le Messager Franco américain, journal radical de New York:

L'homme qui doit exercer l'influence la plus décisive sur la réorganisation du Sud est M. Stanton. Le Président est sans doute celui qui doit faire exécuter la loi de reconstruction; mais il ne peut s'acquitter de ce devoir que par l'intermédiaire du secrétaire de la guerre. Si M. Johnson incline à l'interprétation la moins stricte de la loi, il est permis de croire que M. Stanton l'entend dans le sens radical, et l'on sait qu'il n'hésite pas à marcher droit au but qu'il se propose. S'il y avait conflit d'opinions entre le Président et le secrétaire de la guerre sur l'application de la loi, le premier ne pourrait pas destituer le second, puisqu'une loi récente lui interdit de le faire sans le consentement du Sénat qui ne lui serait certainement pas accordé dans cette circonstance. M. Stanton finirait donc par l'emporter dans la lutte. On peut dire qu'il a été investi par le Congrès d'une sorte d'omnipotence dans la grande affaire de la reconstruction. Mais il est à souhaiter que cette quasi dictature soit tempérée par beaucoup de prudence et que la personnalité du secrétaire de la guerre se fasse sentir aussi peu que possible dans le Sud, où elles est loin d'être populaire. Avec ces sages précautions, l'énergie de l'homme nous répond du succès.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Liverpool 30, 2 P. M.—Coton tout à fait inactif. Les prix ont baissé de 1/8 en pièce. Middling upland 13 d.

Le navire J. B. Curtis a été abandonné en mer. Pas de détails.

Londres 30 mars au soir—Consolidés 90 1/4. Bons 75 1/4.

Paris 3 au soir—Bons 84 5/8.

Londres, 30—Le steamer de fret, Penn, de New York, est arrivé ce soir.

Paris, 30—La corvette à vapeur de guerre américaine Onondaga, est arrivée à Civita Vecchia.

Le capitaine Hopkins, porteur d'une lettre pour le Pape, est allé à Rome pour exécuter sa mission.

Londres, 30—L'ex-gouverneur Eyre, de la Jamaïque, gracié dernièrement, a été acquitté après la cour d'interrogatoire.

La vente prochaine par la Hollande du grand duché de Luxembourg à la France est probable.

Paris, 30 mars—Le comte Walewski a résigné la présidence du Corps Législatif.

Washington, 30—Le Président a soumis un traité avec la Russie qui accorde aux Etats-Unis pour sept millions la souveraineté des possessions américaines russes et des îles adjacentes. Cette acquisition comprendrait des pêcheries de grande valeur et exclurait l'Angleterre du Pacifique.

Sénat.—Une résolution, suspendant la règle qui requiert le retour des nominations du Président à la fin de la session, a passé. Cette résolution rejeté dans les mains du Sénat toutes les nominations actuelles qui seront considérées dans la session extraordinaire.

Chambre.—Un mémoire du maire et des aldermen de Baltimore, pour obtenir une forme républicaine de gouvernement est référé au comité judiciaire.

Benton a présenté une résolution remerciant le Gén. Sheridan des révocations qu'il a faites en Louisiane. Wood a objecté et la résolution n'a pas été prise en considération.

La résolution pour un comité réuni d'artillerie, est adoptée, et Schenck, Logan et Butler sont nommés pour la Chambre.

Le bill confirmant les ventes pour taxes de la Carroline du Sud est référé au comité sur les réclamations.

Le bill du collège agricole a été étendu au Nebraska.

L'orateur annonce que tous les comités sont autorisés à siéger pendant les entre sessions sans autorisation formelle de la Chambre.

La Chambre fait de la "flibusterie" jusqu'à midi, à propos d'un bill de faible allocation, et s'ajourne en juillet.

Washington, 30—Le Sénat se réunira en session extraordinaire lundi.

Washington, 30—Assurance est donnée que les bons de la Louisiane pour la réparation des levées seront garantis par le Congrès, dans les premiers jours de la prochaine session.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er avril 1867.

Arrivé, dimanche—47 bœufs de l'Ouest et 137 cochons. Il n'y a pas eu de ventes.

A vendre—119 bœufs du Texas, 77 bœufs de l'Ouest, 171 veaux et vaches d'un an, 304 cochons, 20 moutons et 66 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	do	— à — 16
do	do 2me qualité, do	— à — 13
Bœufs du Texas, de choix, par tête	70 — à 80
do	do 2me qualité, par tête	50 — à 60
do	do 3me qualité, par tête	15 — à 30
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	8 — à 10
do	du pays	10 — à 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 — à 6
do	du pays, par tête	[illegible]
do	de l'Ouest, choix, par tête	6 — à 9 75
Vaches à lait, de choix, par tête	90 — à 100 00
do	de 2e qualité, par tête	50 — à 75 00
Veaux, par tête	8 — à 10 00
Veaux d'un an, sur tête	10 — à 16 00

Décédée, subitement, à une heure moins un quart de l'après midi, à l'âge de 29 ans, Clara Rosina Weinfurther, épouse de N. Baner. Les amis et connaissances de la famille, les membres de la Société Alsacienne et Lorraine et les membres des Sociétés Allemandes du Deuxième District sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue de Chartres, No 79.

Décédée hier matin à 4 heures, à l'âge de 70 ans, Célestine Marenis. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de la maison mortuaire No 261, rue Villeré.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.

Los miembros que componen la Resp.·. Log.·. los Amigos del orden No 5, igualmente el Cap.·. Kt.·. No 4 y el Consejo de Kadok, No 7,

Se reunirán hoy a las 3 de la tarde, en el local de sus sesiones, para celebrar los funerales de Ntro.·. Q.·. H.·. finado, JOSE FERNANDEZ, y acompañar sus restos mortales a su última morada. Quedan convidadas igualmente todas las demas HH.·. Log.·.

Ort. N. Orleans 1 D.·. D.·. de M.·. M.·. A.·. D.·. L.·. 5867.

Por orden de la Resp.·. L.·.

1er av— C. P. COUTO, Sec.·.

SERVICE FUNEBRE.

Mercredi, 3 avril 1867, à neuf heures du matin, il sera célébré, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, une messe de requiem, en commémoration de la famille Alhaiza et des artistes de l'Opéra, victimes du désastre du 3 octobre dernier, à bord de l'Evening Star.

M. Paul Alhaiza prie ses amis de vouloir bien assister à ce triste solennité.

In Memoriem.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Nouvelle Orléans, 31 mars 1867.

A une réunion qui a eu lieu le 29 du courant, une motion de nommer un comité qui serait chargé de rédiger des résolutions sur la mort de notre frère, l'Hon. ROBERT J. PREAUX, ayant été faite, secondée et approuvée,

Il a été résolu,

1o—Que la mort de l'Hon. Robert J. Preaux a privé la société d'un membre dont elle a raison de déplorer la perte.

2o—Que l'Etat a perdu un digne représentant, notre Société un véritable ami et la société en général un patriote que tout le monde estimait.

3o—Que nos offres à la famille du défunt nos condoléances et l'expression de nos plus vives sympathies; que la perte qu'elle vient de faire est aussi la nôtre.

4o—Que ces résolutions seront inscrites sur les registres de cette société, qu'elles seront publiées dans les journaux de cette ville, et qu'il en sera transmis une copie à la famille du défunt.

A. A. CANON, Président du comité.

PAUL E. LARPSCHE, Jr., J. COLLA.

1er avril—?f

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, Cabinet et demeure, No 14, rue Dauphine, 3eme maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 dec—3m—FP et L

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile. Rue Gravier No 147. Nouvelle-Orléans, 30 mars 1867. AVIS est donné aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, qu'une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, rue Gravier, No 147, le MERCREDI 10 avril 1867 à ONZE heures du matin, pour élire des directeurs pour l'année. Ladite élection sera tenue sous la surveillance des soussignés, conformément aux statuts. GEO. H. PENN, WM. G. AUSTIN, H. BIDWELL, Comité. 1er avril—au 10 avril

Avis aux Fumeurs. Le soussigné annonce à ses clients et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de la Havane des CIGARES frais des célèbres marques La Escepcion et Figaro, qu'il vend en détail au prix de gros au No 2 rue Carondelet et à l'encoignure Union et Carondelet. 1er avril—5f F. A. GONZALES.

Véritables Cigarettes de la Honradez. GARANTIES importées, à vendre en détail à 15 cents le paquet par F. A. GONZALES, No 2, rue Carondelet. 1er avril—5f Et à l'encoignure Union et Carondelet.

200,000 Cigares de la Havane. DES célèbres marques La Escepcion, Prince de Galles, Figaro, Intimidad et diverses autres, à vendre en détail au prix de gros par F. A. GONZALES, No 2, rue Carondelet. 1er avril—5f Et à l'encoignure Union et Carondelet.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. UNE assemblée générale trimestrielle aura lieu lundi 1er avril, à 7 heures du soir, à la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St. Philippe. Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du Président, A. P. SCHNEIDER, Secrétaire. 31 mars—2

FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NLLE-ORLEANS. AVIS D'ELECTION. LES locataires des bancs de la susdite Eglise sont par le présent notifiés qu'une élection de deux Marguilliers sera tenue au bureau du secrétaire No 31, Place St-Antoine, le lundi 1er avril prochain, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., conformément au statut de la charte d'incorporation de la dite Eglise St-Louis, approuvé le 17 mars 1856. ANT. DUBUC, Secrétaire. 23 mars—26 28 30—av 1

MALAKOFF BITTERS DE N. KIEFFER, Patenté le 18 Septembre 1866. Composé de vingt huit ingrédients végétaux admirablement choisis le MALAKOFF BITTERS constitue une liqueur stomachique, agréable et fortifiante et doit prendre la première place parmi les articles de consommation courante. A la fois préventif et curatif, il entretient la santé, stimule l'appétit et seconde les fonctions digestives; combat avec succès les indigestions, coliques, diarrhées; triomphe des maladies de foie et dissipe la mélancolie, la plus terrible de toutes les maladies. Les dames surtout sauront l'apprécier, car il est un remède souverain contre les affections dont elles souffrent si fréquemment et les guérit infailliblement d'une débilité qui paraît inhérente à leur sexe. L'usage de ce Bitters ne peut être trop recommandé dans notre climat humide et où s'engendrent tant de miasmes qui viennent troubler les fonctions des organes les plus essentiels à l'entretien de notre santé. Le MALAKOFF BITTERS dissipe, corrige et neutralise ces effets pernicieux. Il donne la vigueur et la vie qu'a fait abattu par les secousses des fièvres en frisson; il entretient les organes digestifs dans un état sain et procure le rond propre à lutter efficacement contre l'action pernicieuse des agents méphitiques de l'atmosphère. Pas de débilité qui lui résiste. Que ceux qui souffrent essaient, que ceux qui veulent entretenir leur santé [illegible], aussi le prennent. N. KIEFFER, Inventeur. Agence générale à la Nouvelle-Orléans, CHURCH & DRUILHET, 16 mars—3p6F 130 rue Gravier.

Avertissement! Avertissement! WHISKY DEXTER. Ayant appris d'une bonne source que des individus de TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la CÉLÈBRE MARQUE DE WHISKY DEXTER, nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS. Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VERITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS dont rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera épargnée... nous défendons. Nous déclarons à nos clients faites pour nos barriques et quelques limitations d'expressions nos DOUBLE POURSUITE. Edmund Dexter & Sons. 29 oct—Sm mar jeud sam PP

LIBRAIRIE DE A. BALU. Reçu par l'Alhambra: GRANDES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES. Antoniella—par A. de Lamartine; Le Lot de Mort—par Marie Alexandre Dumas (fils du grand Alexandre Dumas); Mémoires du Chevalier d'Eon—par Frédéric Gaillardet; Les Compagnons de la Truffe—par Ch. Paul de Kock (édition populaire illustrée); Les derniers grands comédies de Victorien Sardou; La Famille Benoiton; Nos Bons Villageois; Maison Neuve; Et beaucoup d'autres romans nouveaux de Ponson du Terrail; Gustave Aimard; Arsène Houssaye; A. Belot; &c; &c.

AUSSI: Vattel—Le Droit des Gens ou Principes de la loi Naturelle; Gröler—Les Armes et le Duel; Mme Tasta—Education Maternelle; Vapereau—Dictionnaire des Contemporains; dernière édition; Heber—Traité de Gymnastique.

OUVRAGES SUR LES SCIENCES & L'INDUSTRIE. Duplais ainé—Traité de la Fabrication des liqueurs et de la Distillation des alcools, édition nouvelle; Dubief—Fabrication des liqueurs sans distillation; Baudet—Traité de Comte; Flachat—Traité de l'exploitation du fer; Do de Métallurgie; Pelouze et Frémy—Cours de Chimie; Delaunay—Cours d'Astronomie; Do de Mécanique; Ganot—Cours de Physique; Beudant—Traité de Minéralogie et de Géologie; L. Figuier—Année Scientifique 1866; Debay—Histoire Naturelle, Hygiène du Mariage; Bud Jeanne—Cours d'Arithmétique Commerciale.

OUVRAGES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE. Nysten—Dictionnaire de Médecine; Malgaigne—Médecine Opératoire; Follin—Leçons sur l'Œil Malade; Triquet—Leçons sur les Maladies de l'Oreille; Fort—Anatomie Descriptive; Guérin—Eléments de Chirurgie; Hugues—Hygiène de la Vue; Jahr—Manuel de Médecine Homœopathique; LE CODEX ou Pharmacopée Française; Formulaire du Pharmacien, de Réveil Bouchardat, Bouquet, &c. Grand assortiment d'ouvrages des auteurs classiques français, en édition nouvelle, à bon marché, notamment: Voltaire—Œuvres complètes—Mémoires du duc de St Simon; Pascal; Montaigne; Montesquieu; Bossuet; Fénélon; &c. &c. Un assortiment de brochures illustrées de Paul Féval, Alex. Dumas, Balzac, Ponson du Terrail, Paul de Kock et de Desmoulins de Magasin, Grappe de Grossi &c. Pièces de Théâtre en couleur. Une belle vue lithographique de l'Exposition de Paris. A. BALU, 50 Rue de Chartres. 8mars—3D

Farine!! Farine!! Farine!! DE 1000 CENTS barils St Luke's Mills XXXX, choix [illegible] Moo[illegible] Star do do do; Stafford Best, do do do; Superior, do do do; Gra. Wood Mills, superfine, de choix; Peoria Mills, fine. A vendre par C. T. BUDDECKE, 31 mars—3 Rue de la Commune, No 60.

Graines de Jardinage. LE soussigné vient de recevoir directement de France, par le steamer Darien, un bel assortiment de Graines appropriées parmi les variétés suivantes: Choux Bonneuil, Choux Orenta; Choux de Hollande, Choux fleur hatif de Paris, Chouxfleur Lenormand, Chouxfleur E. Walcheren, Haricots de Soissons, Carotte rouge à longueur, Cresson de fontaine, Herbe française de potauge, Herbe douce de printemps, &c. E. F. VIRGIN, Successeur de D. Maspet, Rue Gravier, No 104. 31 mars—12f

Avis aux Fumeurs. M. F. DELFRY donne avis aux fumeurs que son magasin, rue Royale No 171, fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est actuellement ouvert; il a reçu les meilleures marques de cigares de la Havane ainsi que des cigarettes [illegible]. 31 mars—1f

Magasin d'Habillements de Mode. ROBERT PITKIN, 13 & 15...RUE DU CAMP...13 & 15. Habillements de Printemps et d'Été En Gros et en Détail. Je viens de faire l'ouverture d'un Grand Stock d'Excellents HABILLEMENTS de Printemps et d'Été. Mes Amis et le Public me trouveront prêt à leur fournir tout ce dont ils peuvent avoir besoin en fait de HABILLEMENTS, LINGERIE, MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, PARAPLUIES, &c. Mon département de détail contient tous les articles de toilette de Messieurs. Le département de gros est pourvu de toutes les marchandises nécessaires au commerce, et qui seront vendues aux prix de New York. N. B.—Les Etoffes à Robes sont faites sur commande, elles ne laissent rien à désirer et sont des derniers genres. Adressez-vous au magasin de ROBT PITKIN, Rue du Camp Nos 13 & 15, Nlle Orléans. 24 mars—?f PP

LEON GODCHAUX, Fabricant d'Habillements, 81 & 83...RUE DU CANAL...81 & 83. SUCCURSALE 213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée. Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, que, ordinairement même que je vendrai, pour cidre à des prix aussi bas qu'avant la guerre. Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission. LEON GODCHAUX, Rue du Canal, 81 et 83, Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français. L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres. 30 mars—1m

E. L. E. BONNET, 62, RUE DE CHARTRES, AU PREMIER. OFFRE à sa marche de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en Modes et Nouveautés, à des prix très modérés. 21mars—1m

Bitters de Quinquina du Pérou. CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT. Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson. PRÉPARÉ A LA NOUVELLE ORLÉANS d'après la RECETTE D'UN MÉDECIN PRATIQUANT DU SUD, d'une longue renommée, composé de la meilleure ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet. Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE. Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES. Dr. M. PERI, & Co., seuls propriétaires et fabricants, Nlle-Orléans (Le). Géo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 39, [Agents pour la vente en gros]. A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 3 mars—1 au

Cigares de la Havane. MR. LEON McCARTHY, de la Havane, vient d'arriver par le "Liberty" et apporte un grand choix de cigares de la Havane de diverses marques et prince paliers de—Partagas, Corona, Cabanas y Ca, Ro. Hondo, Cinto de Orion, Henry Clay, Ex-option, Arriguez, Paz de Chine, Espanola, Flores, Intimidad, etc. Il invite ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir son magasin de cigares au No 14 rue de la Commune, entre Carondelet et St. Charles où il débitera ses divers marques au prix les plus réduits du marché. 3mars—1m

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY. Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire. CAPITAL $5,000,000. R. O. MUSGROVE, agent général, 63.....Carondelet.....63. 13mars

ON PREND LES BILLETS DE VILLE au Pair En échange de Whisky 1re qualité et à 25 pour 100 au-dessous du cours de la place. S'adresser chez MANUEL, importateur, 238 rue de Chartres, entre St Philippe et Dumaine. 26 mars—1am

Compagnie d'Assurance Germania, No 135, RUE GRAVIER. Nouvelle-Orléans, 21 mars 1867. AVIS est donné qu'une élection de vingt-quatre Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, le huit avril, de 10 heures à 2 heures P. M. EM. LE MAIRE, Secrétaire. 23 mars—au 8 avril

Reçu par le steamer "Darien," UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris, viz: ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux, FRANGE de paille avec ambre, cristal, jais et émeraude. CHAPEAUX paille et crins. Do FORMES tulle, dernier genre. TULLE brodé blanc et noir. CEINTURES boutée jais noir et couleurs. Un grand assortiment d'AGRAFES pour ceintures en perles, jais, acier, dorées et vieil argent. Boutons de MANCHETTES. MOUCHOIRS d'acier et PEIGNES nouveautés. BROCHES. PARFUMERIE. DENTELLES blancs et couleurs. GANTS. CRAVATES. PAPIER A CIGARETTES. ARTICLES. EVENTAILS, OMBRELLES, MITAINES DE FIL, BLONDES. A vendre en Gros, 127, rue de Chartres, A. SORRE. NOTA—Notre maison de PARIS, sise 42, rue de Paradis-Poissonnière, se charge de conduire les acheteurs chez les fabricants, se réservant une faible commission. 11 mars—1m

CHEMISES POUR HOMMES. Chemises de chez Charvet, DE PARIS, A VENDRE PAR DOUZAINE OU PAR CAISSE. CHEMISES GARANTIES TOILE DE COURTRAI, de $50 à $60 la douzaine. CHEMISES TOILE DE COURTRAI ET PERCALE FINE, à $40, $45 et $56. CHEMISES POUR DAMES. En toile de Courtrai.........$30 la douzaine. En batiste et garnitures dentelle...... 60 do. En batiste et Cluny........ 70 do. En batiste brodée........de $85 à $30 pièce. Pour clore une consignation. J. LEVOIS & Co., CANAL et BOURBON. 26 mars—6f

Un avenir brillant pour le Sud! ARTICLES Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix. LEVI & NAVRA, 171......RUE POYDRAS......171. (Entre St-Charles et Carondelet.) SUCCURSALE: Levi, Navra & Co., 174......RUE DU CANAL......174. (Entre Baronne et Philippa.) N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs, jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE &c. FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre aussi à plus bas prix du moins à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats-Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui. A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu pour le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur ligne, leurs articles ayant été reconnus supérieurs à tous ceux de semblable objets pour personne qui est étendue que de semblable objets pour sont être manufacturés au Sud. Diplôme, médaille en argent et $5 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE. Diplôme et $5 pour la meilleure FERBLANTERIE. Diplôme et $5 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI. $5 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX. Tout ce qu'ils demandent c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs. Ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York. LEVI & NAVRA, Rue Poydras, No 171, entre les rues St Charles et Carondelet.—Succursale No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa. 31 mars—?1—PP

La Vente de Clôture, de RYBACK. Commencera demain, LUNDI, pour cause de retrait du Commerce de détail. On vendra à des personnes responsables, le long bail les installations, &c, du magasin. JAS RYBACK, 31 mars—3f Rue du Canal, No 160.

BON MARCHE. 163 CANAL............163 CANAL. 230 ROYALE......230 ROYALE. AUX MAGASINS DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ DE DANZIGER! Ayant reçu un nouveau lot de BAREGES, INDIENNES, LINONS et TOILES, par le Matanzas, de New York, sur consignation. Je les vendrai LUNDI, 25 mars, aux prix nets de facture de New York. 10 caisses indiennes, au détail, à 12½ cents la yarde. Cotons fins blancs, 4/4, à 25 cents la yarde. do do 7/8, 15, 18 et 20 cents. 10 balles toiles d'Irlande, différents numéros et qualités. 5 caisses toile à rideaux, différentes qualités. 2 caisses toile de Paris, par pièces de 6 yardes et 1/4. Le tout sera vendu pleinement garanti, aux prix de l'or. Un joli lot de SOIERIES d'été et de SOIERIES fonds de couleur, imprimées à $1 la yarde. Un lots complet d'étoffes blanches, telles que NANSOUS, MULL, GINGA et STRIPES. Un joli assortiment de CHALES DENTELLE riches tels que châles Burnous, Rotondes, Lama, Cambrai et véritable Chantilly. Trois caisses GINGAS FIL, particulièrement recommandé aux acheteurs en gros et un grand nombre de NOUVEAUTES DE SAISON qui seront vendues à une simple commission. THEO. DANZIGER, Rue du Canal, No 163 ET Rue Royale, No 230. 24mars—PP

Bureau de la Compagnie de Chemins de Fer de la Ville. Nouvelle-Orléans, 28 mars 1867. LE 20 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du LUNDI, 8 avril prochain. La Compagnie payera la taxe de revenu intérieur des Etats-Unis sur ce dividende. WM. P. SINNOTT, Secrétaire. 29 mars—10f

Avis aux contribuables du Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans. LE bureau du Percepteur de Taxes de l'Etat, du Deuxième District, (de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade et du fleuve au Lac), est ouvert. TOUS LES JOURS de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, pour la perception des licences de 1867 et des taxes d'Etat de 1866, sur les propriétés foncières, le capital, &c, &c. Ces taxes et licences, sont dues depuis le 20 février dernier, il faut qu'elles soient payées de suite, sinon les délinquants seront sujets aux pénalités que prescrit la loi. L. F. LEMARIÉ, Percepteur des Taxes d'Etat du Deuxième District. Bureau, bâtisse du coin, au face de la Place Jackson, au coin de la rue St Pierre. Nlle-Orléans, 26 mars 1867. 26mars

UN JEUNE FRANÇAIS ayant exercé l'enseignement plusieurs années et muni de tous ses diplômes désirerait trouver un emploi de professeur soit dans une maison d'éducation soit dans une famille. S'adresser pour les renseignements à la rédaction du journal aux initiales J. P. 29 mars

GILBERT MOYERS, ci-dev. Lt. Col. 3me Cav. Mich. W. W. DERRICK, de l'armée de E. U. MOYERS & DERRICK, Avocats et Agents ayant licence, pour les réclamations contre les E. U. à la Nouvelle-Orléans, Le., et à Memphis, Tenn. NOUS faisons de cette agence une spécialité et ne souvons par l'exemple de la plupart de ceux qui prétendent "régler les réclamations". Nous consacrons tout notre temps, toute notre énergie et toute notre attention personnelle au réglement rapide de toute espèce de réclamations contre le gouvernement. Nous offrons comme preuve de nos capacités, de notre expérience et de notre responsabilité le fait que nous exerçons cette profession depuis nombre d'années... Les Hon. Sears et L. Perkins, avocats du Dist. des E. U. pour le Dist. Orléans du Tenn. L'hon. W. M. Smith, juge du Chancery Court, à Memphis. First National Bank de Memphis, Tenn. Tennessee National Bank. L'hon. W. P. Kellogg, Collecteur du Port de la N. O. L'hon. Juge E. H. Durell, Nlle-Orléans. SOA T. A. Nelson, négociant. Le Gén. F. J. Hemy. Le Gén. Joseph K Mower, de l'armée des E. U. Le Gén. Ed. Hatch. Chas. S Rice, 1 cm. des E. U. Dist. de la Le. Bureau, rue St. Pierre, No 5, (Place Jackson) près Vieille-Levée. 46 North Court Square, Mem. Tenn. 31 mars—1m

MALAMCHER & CO., IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c. Rue du Canal No 27 et rue Crossman No 17, Nouvelle-Orléans. Farine, Porc, Bacon, Graines, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché. Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix.

Chapeaux Français. LEON PIERRE & CIE., 65......Rue de Chartres......65. ONT reçu 12 caisses, chapeaux français, façons nouvelles, qu'ils vendent en gros aux prix d'importation. 14mars—1m

BÉNÉDICTINE! 25 CAISSES BÉNÉDICTINE, de L'ABBAYE de FÉCAMP, d'importation récente, à vendre par OSCAR BERCIER & CO., 31 mars—1M No 60, rue des Magasins.

PERDUS. LES certificats suivants d'actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, ont été perdus ou égarés: Nos 1,060, pour 23 actions achetées le 1 avril 1856; No 1,090 do 3 do le 12 do do. Le public est prévenu de ne pas les négocier. MATILDA PHILLIPS. 31mars—1m

Chemin de fer de l'Annonciation et de la rue Chippewa. COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY. Bureau, rue du Canal, No 69. Nlle-Orléans, 27 février 1867. LES chars de l'Annonciation et de la rue Chippewa feront régulièrement, à partir de cette date, du triangle des rues Magazine et Canal au Louisiana Avenue. DAVID McCOARD, Président. CHAS. PITTS, Secrétaire. 1mars—1m—PP

Grande Nouveauté de Printemps, MARCHANDISES SECHES De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix d'encan, AU MAGASIN BIEN CONNU DE L. ETERNOD, Encoignure URSULINES et BOURBON. Un très joli lot de BAREGE, à 25 cts, valant 35. BATISTE imprimée, extra fine, 1 yarde de large, à 50 cts. INDIENNE française, fond blanc, 4/4, à 30 cts. TOILE grise double largeur à 30 cts. valant 40. COUTIL à matelas, légèrement avarié, 4/4, à 35 cts. COTON à Draps 10/4 blanc et écru, à 65 cts. 1,000 yardes TAPIS laine 4/4 à 40 cts. INDIENNE perse à grands dessins, 4/4, à 37 1/2 cts. PERCALE française haute nouveauté. MOUCHOIRS batiste fil, ourlés, $6 la douzaine, valant $9.50. MOUCHOIRS de Cholet pour hommes et dames. Un lot de POINTES laine à $12 pièce valant $35. ROTONDE et MARQUISE laine, noir et blanc. MANTELETS en guipure soie, grenadine noire, simple largeur de 2 yardes et 1/2 1/4 valent ... TULLE soie 2 1/4 yardes de large pour châles. Un joli choix de MARCHANDISES BLANCHES, NANSOUCK uni et à carreaux, BRILLANTE, MULL-MULL, JACONATS, MOUSSELINE suisse de toutes qualités et largeurs. Et un grand nombre d'articles dont le détail serait trop long. 25 mars

Liquidation par Expiration de Contrat. LA Société sous la raison BRULATOUR & CO étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord. P. E. Brulatour demeure chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires. P. E. BRULATOUR, H. NORES. Nlle Orléans, 25 mars 1867. 25 mars—1mm

20... Rue de Chartres ...20. C. JAUBERT & CO., Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays, achetées à la baisse et bien choisies. Se composant d'un assortiment général, comme on n'en trouve pas ailleurs. Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du plus bas cours du marché et absolument aux mêmes prix de vente. Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre français. — Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 24 mars—3m

Avis. UN grand nombre de personnes étant sous l'impression que mon ancien magasin de cigares "La Créole" rue Royale 100 m'appartient toujours, je préviens mes amis et le public que ledit magasin a cessé de m'appartenir depuis le premier novembre 1863 qu'il fut vendu à Mr. J. J. Lebatin par la personne qui avait un procurat ou pendant mon absence de cette ville. Depuis cette époque donc je n'ai eu aucun intérêt dans ledit magasin. Les deux magasins de cigares qui m'appartiennent sont celui de la rue Commune, No 166 et celui que j'ouvrirai sous peu de jours rue Royale, No 136 au coin de la rue St Pierre. Nlle Orléans le 17 mars 1867. D. BORNIO. 17 mars—1m

Couturié et Bordelois, No 39 rue de la Vieille-Levée. OFFRENT en vente soit en Douane ou droits payés, VIN ROUGE, 3 [illegible] caisses FF et GB. 250 Léoville [illegible] [Wm Morton]; 100 do Valeyrac; 50 do Latitte; OPORTO, 204 pipes, &c.; SHERRY, [illegible]; CHAMPAGNE, 700 paniers Impérial, Carte Blanche et Doréme; EAUX-DE-VIE, 15/2 pipes Hennessy, 1862 Cognac; 17/4 Leferrier, 1862; 15 Sam Richards; 15/2 Pinet Castillon 1815 Cognac; 4/4 pipes Happy 2m; 35/4 et 8/4 J. A. Rivière, Cognac Rochelle; 40/8 pipes Wm. Marton, Cognac Rochelle. WHISKEY, 5 ponchons S. Ramsey, Scotch. ABSYNTHE, [illegible] L. Lecoultre, Suisse. 27 mars—4 1 PP

Dr. J. H. WIENDAHL, Office et Résidence No 381, RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI. 27 mars—1m

Etablissement de Confiserie. LE soussigné propose de vendre à des conditions libérales son établissement de confiserie situé au coin des rues du Canal et Bourgogne. Le propriétaire désirant s'engager à délivrer le vendeur et l'acquéreur de l'établissement de la confiserie... S'adresser à M. J. Tessot, avocat, coin Douane et Passage de la Bourse. 28 mars—9 J. HIMBERT.

Bureau du Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Nlle-Orléans, 28 mars 1867. AVIS est donné à tous les contribuables de cette ville que les comptes de taxes pour 1866 dues en 1867, seront prêts et perçus à partir du 1er avril, prochain. J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville. 28 mars—1m

Aux dames. ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez E. ROLLAND, rue de Chartres 42. 12 mars

Liquidation. LES soussignés offrent à vendre à livrer et à des conditions avantageuses, les articles suivants, attendus par le s. J. Burroughs, de Bordeaux. 20/4 Cognac 1858, Denis, Henry Mounie & Co. 5/4 do 1852, do do do. Par l'America de Bordeaux. 20/4 Cognac 1858 & 1856, Otard Dupuy & Co. 18 do United Proprietors LaRochelle. 6/4 barriques vin rouge, Olivier Durant & Co. 1200 caisses do do do. Par le Jane-Kirby, de Glasgow. 10/4 Scotch Whisky, James Stewart & Co. Par l'Edouard, de Bordeaux. 6/1 et 3/4 Cognac 1830, 1856 et 1856, Otard, Dupuy & Co. Par l'Alhambra, de Liverpool. 4 Ponchons Old Tom Gin, Bernard & Co. 4 do Malt Whisky do do. 4 do Irish Whisky Leith. BRULATOUR & Co, en liquidation. 29mars—6f

Liquidation. LES soussignés offrent à vendre à des conditions avantageuses les articles suivants tous en Douane—6/2, 10/4 et 1/8 fûts Eau de vie de différentes marques J. Hennessy & Co. Otard Dupuy & Co. Pinet Castillon & Co et United Proprietors. Noirs Sherry et Oporto, Noirs Richard. 10/4 Porto Burgundy. 1200 caisses Vin Bordeaux, Ch. [illegible] Yquem et autres, J. H. Wurtemberg, Bordeaux. 1200 caisses Vin Bordeaux, Ch. Bouvet & Co., J. Olivier Durant & Co. 270 futailles Porter et Pale Ale de Wm. Younger & Co, Edinbourg. 300 caisses Absinthe suisse et Liqueurs assorties. BRULATOUR & Co. 29 mars—6f En liquidation.

NOUVEAUTES!! LION & PINSARD, 179......RUE DU CANAL......179 (Près Baronne.) IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie. MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE. ARTICLES POUR MESSIEURS, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes. —PARFUMERIE FRANÇAISE— Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines. Vente en gros et au détail.

Dépôt de Portraits, de Whelpley, au coin des rues Gasquet et Derbigny. DES portraits de tous genres y sont fournis aux familles catholiques à raison d'une piastre par semaine. L'avantage de ce portrait c'est l'objet d'une attention particulière; les prix sont extrêmement modérés. Les vieux portraits y sont mis à neuf. J'ai le meilleur assortiment de tableaux religieux, ... Des portraits et vues photographiques... S'adresser à M. WHELPLEY. 26 mars—1m

Avis. LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant fait des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à son office, 236, rue Girod près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demi du matin.—Prix: $2 50. 26 mars—1m

Maison à louer. Une MAISON à étage, rue Bourbon, No 162 entre les rues Orléans et Ste Anne. S'adresser à F. J. da SILVA, No 5, rue Carondelet. 29 mars—3f

Résidence d'été à louer. A louer, une RÉSIDENCE d'été complète, avec jardin, verger en plein rapport, maison de bains, wharf, &c, située sur la rivière Tchefuncte, à un mille au dessus de Madisonville. On peut s'y rendre en trois ou quatre heures par les bateaux à vapeur la touchant quotidien. On louera aussi une voiture et un cheval, si le preneur le désire. S'adresser pour les conditions au propriétaire, M. Veals, à son chantier, en face Madisonville, ou à Chas Cossons, du Madison House, à Madisonville. 27 mars—12f

A Louer. La maison No 295 de la rue des Ursulines entre les rues Derbigny et Roman; à étage, ayant cinq chambres dans la maison principale et trois dans la bâtisse du fond. Elle est entièrement neuve. On la louera à un prix modéré à un bon locataire. S'adresser au bureau du Price Current à R. H. Schmidt ou à M. Robinson, coin Derbigny et rue de l'Hôpital... ou à de la rue St Pierre, près Claiborne. 24mars—joujouvr

Avis. LLOYDS FRANÇAIS. LE soussigné ayant été renommé Voyer du Bureau Veritas pour la classification des bâtiments et des steamers de ce port, a repris les affaires. Ceux qui besoin de ses services sont priés de l'en informer, par écrit, à son bureau, rue du Camp, No 50, au premier. RICHD. L. ROBERTSON. Nlle-Orléans, 1er mars 1867. 2 mars—1m

AVIS IMPORTANTISSIME!!! ON peut apprendre radicalement le français, en 120 leçons au moyen d'écrire, de lire et de raisonner. Les personnes qui désirent aussi suivre ce cours sont priées d'écrire. On trouvera également le destructeur de la vermine l'insecticide Vicat de Paris, en gros et en détail, et la Pellagrin, au magasin Canal et Lobry Nlle-Orléans. 13 mars—1m Prof. SAMMARCELLI.

STAR CANDLES DE Schæffer, A l'agence de sa fabrique, J. AVET, 60, VIEILLE-LEVEE, A côté des Blue Stores. 15 mars—1m

Il faut que les Marchandises tombent. MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS. Notre devise est "Ventes rapides et petits bénéfices." Au nouveau magasin de MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ, Rue du Canal, Nos. 178 et 178½, Près la rue Dryades. Z. EPSTEIN & Co. Nous venons de recevoir, par steamer, des envois de New-York, 100 caisses de toute espèce de marchandises achetées au comptant et que nous vendrons à très bas prix afin d'acquérir la réputation de vendre à meilleur marché qu'aucune maison de la rue du Canal. 21 mars—3f Z. EPSTEIN & Co.

A Vendre. LE Café situé au coin des rues Orléans et Claiborne est à vendre, à des conditions modérées, avec ses installations et un bon billard qui est en bon état. L'emplacement est avantageux et la maison fait un commerce d'excellentes affaires. Pour plus de détails s'adresser sur les lieux. 30 mars—3f

Avis aux Actionnaires. Compagnie de la Ligne de Paquebots de la Nlle-Orléans, Ste Marie et St-Martin. NOUS tenons de M. A. Meynier Jr. l'information suivante: Le capitaine P. E. Burke, dans le but de former une Directeurs à l'effet de s'occuper des affaires de cette Compagnie, informe les Actionnaires en général qu'une élection aura lieu à la Nouvelle Ibérie le 8 avril 1867. Les directeurs, devant rester en place pour un terme d'au moins 15 mois. 30 mars

J. MANGIN, Forgeron et Serrurier, RUE STE ANNE, No 73. Ayant agrandi son magasin, fera volets, rampes, balcons, grille de tombe, grillage pour porte de magasin, volets en fer, fermeture de magasin, tente à mécanique et pour les cosauleux, réparation de coffre-fort, balances et tous genres de fourneaux.—Offre à vendre de seconde main Coffres-fort, balances, cylindres, bassines en cuivre et différents articles &c.—Prix modérés. 20 mars—au

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nlle-Orléans, 28 mars 1867. CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet, le LUNDI, 15 avril 1867, de 9 heures à 3 heures, pour dix huit Directeurs dont douze seront choisis parmi les actionnaires résidant en Louisiane et six parmi les actionnaires résidant au Mississippi, pourvu que la majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la dite élection, sinon à lieu le LUNDI, 22 avril 1867, au bureau de la Compagnie de 9 à 3 heures. R. S. CHARLES, Secrétaire. 29mars—au15av

Charrues! Charrues! 250 CHARRUES No 1 de Calhoun. 300 charrues No 1½ de Calhoun. A vendre par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, coin Poydras. 29 mars—6f

FILTRE PELICAN de COTTON. LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi. Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention. Il fournit constamment de l'eau claire. L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans aucun autre substance délétère. Le filtre est simple, durable et économique. Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur. MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grosseurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174. Venez les voir et en juger par vous-mêmes. 19 mars—P P et D.

J. RIVIERE & CO., 70 & 72 RUE DE LA COMMUNE. Agents de MM. BRANDENBURG FRERES, BORDEAUX, et V. de X HARMONY, CADIZ. OFFRENT à vendre en quantités au gré des acheteurs, en Douane ou les droits payés. Vin en bouteilles, Brandenburg Frères, 200 caisses Chateau St Jacques; 200 do Médoc; 200 do St Estèphe; 200 do St Julien; 175 do Margaux; 80 do Pontet Canet; 25 do Larose; 75 do Château Larose; 25 do Léoville; 50 do Mouton; 20 do Margaux 1855, en bouteilles; 20 do Lafite, 1855; 20 do grand vin 1850. Vins Blancs en Bouteilles. 200 caisses Haut Sauternes en bouteilles; 75 do Château Sauternes, demi bouteille; 50 do Latour Blanche; 20 do Château Yquem. Vin Rouge en Barriques. 50 barriques Médoc; 15 do Pauillac; 15 do St Estèphe; 15 do Margaux; 10 do St Julien; 10 do Margaux. Sherries, Harmony. 20/4, 30/4 Amontillado; 20/4, 5/4 Topaz; 15/4, 20/4 Cabinet; 15/4, 20/4 Vino de Pasto; 5/4 Y. H. & Co.; 10/4, 10/8 [H]; 5/4 Standard. Sherries. 30/4, 20/4 E. O. P.; 5/4, 10/4 A. V. P.; Valette. Champagne. 50 paniers H & C, en bouteilles; 50 do do demi bouteilles. Vins de Porto. 10/4 barriques Champ. Particular; 5/4 do Bonanza D; 5/4 do M. B. O.; 5/4 do Royal; 10/4 do Burgundy. Catawba. Sparkling, très fine. Eaux-de-vie. 5/4, 10/4 Thos Hine & Co, 1862, 1856; 5/4 H. Sutton; 4/4, 5/4 Hennessy, 1857; 5/4 Pinet Castillon & Co, 1861; 5/4 Vanerac, 1798; 5/4 O. D. & C. 1856; 10/4, 20/4 Blecart Dubouché, 1860, 1858, 1845, 1833. Genièvre de Hollande. 6 pipes "Bell"; 6 do Oak-tree (Chêne). Rhums. 6 poinçons Rhum de la Jamaïque; 6 do do Ste Croix. Guignolet. 5 barils, qualité supérieure. Amer des Alpes. 150 caisses. Bouchons. 150 balles Bouchons de toutes grosseurs et qualités. Whiskey. A. Kelly, N. C., T. J. Megibben, Walker, T. Moore et différentes autres marques dont l'énumération serait trop longue. Bay Rum. 2 poinçons. 8 mars—15 f

THOS. B. BODLEY & Co., MARCHANDS de Machines et Instruments Aratoires. De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, & constamment en magasin. Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentées de Coleman. THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No 9, 8 mars—1ll—PP à côté de Masonic Hall

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE 196......RUE DU CANAL......196 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exercer scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 6 mars—1e PP

OPÉRATIONS. CONSULTATIONS. Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien dentiste, se chargera des opérations que désireront lui confier ses clients et de toutes autres que ses soins patients lui permettront d'accepter. On peut se traiter pour toutes les maladies de la bouche et des dents. Il dispose d'une expérience de 20 ans. Il invite tous ceux qui ont besoin de ses services. 7 fév—3m No 15, rue Baronne, près Canal

PLUS DE MAUX DE DENTS! E. RABANSK, Chirurgien-Dentiste. Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St-Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE. Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. 6 fév.

J. A. De HART, DENTISTE. 17......Dauphine......17 28 nov—6m Près Canal

Banque des Marchands. Nouvelle-Orléans, 14 mars 1867. AVIS est donné qu'une assemblée des actionnaires de cette Banque aura lieu au No 8 du Commercial Place, MARDI, 16 avril 1867 à 11 heure P. M., pour considérer les questions suivantes: 1o—La réduction des actions [illegible] piastres par action. 2o—L'émission de huit mille quatre cent soixante dix (8470) actions de trente piastres. 3o—L'augmentation du nombre de Directeurs—douze. 4o—La reprise des opérations. 5o—Toutes autres questions qui intéressent l'institution. Des livres seront ouverts à la Banque, jusqu'au jour de la réunion, pour recevoir les souscriptions aux nouvelles actions des personnes qui désirent y souscrire. THOS. ALLEN CLARKE, Caissier. 17 mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—No 104 rue du Canal. Nouvelle Orléans, 13 mars 1867. AVIS est donné qu'une élection de onze directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, le premier lundi d'avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. P. FOURCHY, Secrétaire. 13 mars—15f PP